VENTES A L'ENCAN

oudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

ENTE EN PARTAGE.

splendides lots à bâtir dans l'ilet de l'ave Peters des rues Colisée, Perrier et ntine. Excellent site à bâtir sur la rue S. parts près de la rue Canal, le terrain ouif se rattachant au Pickwick Club et t entier de terre (26 lots) borné par les Murat, Olympia, Bandin et D'Hémé rt à quatre ilets de la rue du Canal et de nue Carrollton.

Succession de Frank A. Lee.

.264 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. — Division B.

STROUDBACK & STERN—Léonard Stern, Encanteur, — le JEUDI, 10 1902 à midi, à la Bourse des Pro s Foncières, No 311 rue Baronne, il endu à l'enchère publique, en vertu d'un ent rendu le 27 mai 1902 et signé le 3 902, par l'Honorable Fred D. King, e la Cour Civile de District pour la pa d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci intitulée et numérotée:

q certains lots de terre avec tous les , voies, servitudes, privilèges et avan qui y appartiennent ou de quelque fa dépendant, situés dans le Sixième Dis de cette ville, dans l'ilet borné par les Colisée, Perrier, Léontine et l'avenue , désignés par les Nos 1, 2, 3, 13 et 14, s un devis fait par E. Pilié, voyer, le 19 1890 et annexé pour référence à un acte ôt passé en l'étude de N. B. Triste, ro est mesurant en M. A., d'après ceds suit, à savoir: les lots Nos 1, 2 et 3 ant chacun 29 pieds 8 pouces de face à ue Peters, sur une profondeur entre li parallèles de 120 pieds, le lot No 1 for l'encoignure de la rue Colisée et de l'a Peters et les lots Nos 13 et 14 mesu chacun 35 pieds de face à la rue C lisée e profondeur entre lignes parallèles de eds 6 pouces et 6 lignes.

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s y nt, et les dépendances qui y appartien nitué dans le premier district de cette dans l'ilet borné par les rues Remparts, Commune et Dryades, désigné par le sur un plan dressé par H. Muelhausen, géo, le 13me jour de juillet 1846, dépo étude Louis T. Caire, ancien notaire te ville et mesurant 22 pieds 2 pouces gne de face à la rue des Remparts 23 2 pouces 1 ligne sur la ligne la séparant allée commune, douze pieds de largeur mun aux dits lots et autres, 123 pieds nces et 4 1|2 lignes de profondeur sur e la ne rapprochée de la rue du Canal pieds 3 pouces et 4 lignes de profon ur l'autre ligne de côté le séparant du 7 mesure américaine.

Un certain ilet de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s y st, et tous les droits et privilèges y app nant, situé dans le premier district de ille, borné par les rues Murat, Olympia, et D'Hémécourt, désigné par le No divisé en 26 lots numérotés de 1 à 26 vement, sur un plan dressé par George bar, voyer, daté le 12 décembre 1848 copie du dit plan fait par D'Hemécourt, le 16 février 1849, déposé en l'étude . Ker, un notaire en cette ville, lequel mesurant 319 pieds 8 pouces et 2 li e face respectivement aux rues Murat pia et 314 pieds 5 pouces et 6 lignes vement aux rues D'Hémécourt et

itions — 1|3 comptant, la balance, en a. en 1 et 2 ans, portant 7 pour l'intérêt par an et toutes les clauses e de sécurité, l'acquéreur devant payer s de 1902, et faire un dépôt comptant 00 au moment de l'adjudication.

s de vente pardevant Nicholas Browse notaire, incluant tous les timbres du aux frais des acquéreurs.

Miller, avocat du pétitionnaire.

B. Claffe avocat pour Mme Eliza J.

—8 15 22 29—juil 6 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

NTE EN PARTAGE.

a F. Mulvey vs Ellen Mulvey et al.

02—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans — Division B

tage en bois couverte en ardoises.

rue Ste Marie, entre les rues Constan ce et Laurel.

STROUDBACK & STERN—Léonard Stern, encanteur — JEUDI, le 26 02, à midi, à la Bourse des Propriétés s, 311 rue Baronne, il sera vendu à e publique, en vertu d'un jugement 12 mai 1902, et signé le 16 mai 1902 n. Fred D. King, juge de la Cour Ci District pour la Paroisse d'Orléans, B, dans l'affaire ci-dessus intitulée rée.

rtain lot de terre, ensemble avec toutes ses et améliorations qui s'y trouvent privilèges, coutumes, voies, servitudes elque autre chose qui puisse y appar de quelque façon en dépendent, situé ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet r les rues Azelie, maintenant Cons chael, maintenant Laurel, Ste Marie ré et désigné comme lot No 5 sur un lan dressé par G. A. Hedin, voyer, 2me jour d'avril 1848 et déposé pour n en ce bureau comme plan No 53 vre de plans No 2 de W. C. Armaty, lequel rant 29 pieds 6 pouces de face à la Marie sur une profondeur entre lignes e de 120 pieds.

élioriations consistant en un joli cot ble en bois, couvert en ardoises, reti banquette et contenant galerie sur le t galerie fermée sur le côté, et 7 , hangar, avec grande cour sur le de lée, jardins de fleurs deux citernes, ont en de bonnes conditions, dans un nage et près des marchés, lignes de ble, église etc.

ions—Comptant et l'acquéreur assu taxes dues et exigibles en 1902 au en plus du prix de l'adjudication e vente pardevant B. Rouen, notaire, ions les timbres du revenu aux frais ieur.

—25—juin 1 8 15 22 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

riet Schwartz vs Resetta Gravel Pa ving and Improvement Co.

5, Cour Civile de District pour la pa isse d'Orléans.—Division B.

STROUDBACK & STERN—Leonard Stern, Encanteur, JEUDI, le 19 , à midi, à la Bourse des Pro priétés, No 311 rue Baronne, il sera l'enchère publique, en vertu d'un 5 le 12 mai 1902 et signé le 13 par l'Hon. Fred D. King juge de ivile de District pour la paroisse Division B, dans l'affaire ci-dessus numérotée —

certaine étendue de terre située lle de Gloster, Miss., le dit comté écrit comme suit: Commençant à un sept 80|100 chaines Nord 4 1|20 à quart de la section de l'encoignure Sud de la section trente quatre, à la Sud 35° Est quatre 19|100 un piquet, de là au Nord 550 Est 100 chaines à un piquet, de là au Ouest, quatre 19|100 chaines à un là au Sud 559 Ouest quatre 78|100 mireau du commencement con ux acres, et le tout étant dans la trente quatre, Comté trois, Range

certaine étendue de terre située lle de Gloster, Miss., le dit comté écrit comme suit: Commençant à un t 80|100 chaines Nord 4 1|20 à uart de la section à l'encoignure de Sud de la section trente quatre, , Rangé deux Est, courant de là degrés (35) Est quatre 19|100 un piquet, de là au Nord 55 Est 100 chaines à un piquet, de là au Ouest, quatre 19|100 chaines à un à au Sud 550 Ouest quatre 78|100 endroit du commencement, conte acres, et étant dans la section trente té trois, Rangé deux Est, dans le t ci dessus.

certaine étendue de terre située lle de Gloster, Miss., d'Amite, et décrite par mètres et me suit: Commençant à un piquet ueterie de John Graves. Le lot 0 chaines sud, 550 Est de son en rd ouest, et courant de là au nord 50 100 chaines à un piquet de là 0 est sept 50-100 chaines à un au sud 40 30' vingt deux soixante chaines à un piquet, de là 0 Ouest, quatre 52|100 chaines à là au Nord 550 Ouest huit 8|100 mètres au commencement con 8|100 acres plus ou moins et étant tion trente quatre, Comté trois, x Est, ensemble avec tous les pri s appartenant.

—Comptant.

nte pardevant Edgar M. Cahn, , incluant tous les timbres du re nis de l'acquéreur.

Duffour, avocate du receveur

8 26—juin 1 8 15 19

VENTES A L'ENCAN

Stroudback & Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Spendide occasion pour placement. Cottages doubles dans le Quatrième District.

Excellente localité pour les affaires dans le Sixième District et propriétés vacante dans le Premier District

Mme Margaret McCubbin, femme de Paul Larmen vs Wm McCubbin et al.

No 67,795—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B

PAR STROUDBACK & STERN, Léonard L. Stern, Encanteur—JEUDI le 10 juillet 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre rendu et signé le 6 juin 1902, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée.

1° Deux certains lots de terre situés dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Rendon et Gravier, les avenues Tulane et Hagan, désignés par les Nos 29 et 30 sur un devis annexé à un inventaire daté le 7 janvier 1895 dans la succession de F. Lacroix et mesurant chacun 30 pieds 11 pouces de face à la rue Rendon, sur une profondeur de 156 pieds 5 pouces et 4 lignes.

2° Un certain lot de terre situé dans le quatrième dit lot de cette ville, désigné par le No 4, dans l'ilet No 40, sur un plan fait par H. Grant, de l'ancienne ville de Lafayette, et par le même numéro dans l'ilet No 15, sur le plan original du Faubourg Lafayette, le dit lot est compris entre les rues Soisparu Première, Chippewa et Fulton, maintenant St Thomas, et désigné par le No 4 sur un plan dressé par Castrang daté le 20 avril 1858, déposé en l'étude de J. F. Coffey notaire, et mesurant d'après le dit plan 31 pieds 11 pouces et 2 lignes de face à la rue Soisparu la même largeur dans le fond, sur 130 pieds plus ou moins sur la ligne de division laquelle sépare le dit lot du No 3, et 129 pieds 10 pouces plus ou moins sur la ligne qui sépare le dit lot du lot No 5, la portion du fond étant partie du lot 11.

Les améliorations sont connues comme les Nos 614 et 616 rue Soisparu entre les rues St Thomas, Chippewa et Première, et comprennent un joli cottage double en bois couvert en ardoises contenant de chaque côté galerie sur la façade et 5 chambres, hangar etc., la maison est retirée de la banquette et est en bon état, et louée pour $10 par côté.

3° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième District de cette ville, dans l'ilet No 82, borné par les rues St Denis (maintenant St. Rempart), Dryades, Cadiz et Valence, désigné par le No 15 sur un plan dressé par W. H. Williams, voyer, daté le 10 juillet 1864, déposé dans le bureau de l'Annotateur de la paroisse Jefferson et mesurant comme suit, à savoir: 30 pieds de face à la rue Valence sur une profondeur de 120 pieds. Les améliorations comprennent une résidence en bois couverte en ardoises connue comme le No 1931 rue Valence et contenant 5 chambres, citerne, hangar, etc. La maison est louée pour $8 par mois.

4° Un certain lot de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville, désigné par le No 3 de l'ilet No 9 compris entre la rue Fulton, le Chemin Public ou la rue Levée, et les rues Neuvième et Harmonie, sur un plan dressé par B. Buisson, voyer, le 15 mars 1832, déposé en l'étude de T. Guyot ancien notaire lequel lot mesurant d'après ledit plan 40 pieds 3 pouces de face à la rue Fulton sur 116 pieds de profondeur, le tout en mesure anglaise.

Les améliorations sont connues comme 3152 et 3154 rue St Thomas et comprenant un joli cottage double en briques couvert en ardoises retiré de la banquette et contenant de chaque côté galerie sur la façade et 5 chambres, citerne, hangar, etc., et loué $10 par côté.

En addition au ci-dessus est une bâtisse en bois dans le fond du lot contenant 5 chambres et louée pour $5 par mois, le tout en bon état et près de tous les agréments.

5° Trois certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Denis (Dryades, Cadiz et Valence, ilet No 82, désigné par les numéros 12, 13 et 14 sur un plan dressé par W. H. Williams, voyer, déposé dans le Bureau de l'Annotateur de la paroisse Jefferson, ledit plan est daté le 13 juillet 1864 et d'après ledit plan le lot douze mesurant 30 pieds de face à la rue St Denis, sur une profondeur de 120 pieds, ledit lot 13 mesurant 30 pieds de face à la rue Valence sur une profondeur de 120 pieds et lot No 14 mesure 30 pieds de face à la rue Valence sur 120 pieds de profondeur

Les améliorations sont connues comme 1937 rue Valence coin Rempart, comprenant une bâtisse en bois couverte en ardoises occupée comme une épicerie et contenant grande chambre à magasin, 6 chambres, citerne, hangar etc. le tout en bonne condition, aussi un petit emplacement pour les affaires contigu au ci-dessus contenant 1 chambre: le tout loué pour $20 par mois.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à 1 an en 1 ou 1 et 2 ans avec 8 pour cent par an d'intérêt et toutes les clauses usuelles de sécurité les acquéreurs payant pour les taxes de 1902 et devant faire un dépôt de 10 0|0 comptant au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant W. F. Brewer, notaire, incluant tous les timbres du revenu, aux frais des acquéreurs.

John B. Fisher, avocat.

8 juin—8 15 22 29—juil 6 10

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Jolie Résidence

DE CINQ CHAMBRES A COUCHER

Moderne Toute Neuve,

[Venant d'être terminée]

Du Défunt Emile D. Frédéric.

Cette attirante résidence est située sur la rue Prytanée, près de la rue Webster, se trouve dans une admirable localité, n'a jamais été occupée jusqu'ici et c'est pourquoi elle offre une occasion des plus engageantes à ceux qui désirent un "home" désireux de tous les raffinements de l'architecture et de la localité. La propriété sera vendue à l'encan

Mardi, le 24 juin 1902,

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

Succession de Emile D. Frédéric.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E—No 67,012.

En vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, le dit ordre daté et signé le 15 mai 1902 et adressé à Joseph L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'encan à l'heure et endroit ci dessus indiqués dans cette affaire, la propriété ci après décrite:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations là dessus, dans l'ilet quarante neuf, dans le Sixième District de cette ville, ledit ilet étant borné par les rues Webster, Prytanée et Pitt et la ligne de Bloomingdale, commençant à une distance de 120 pieds de l'encoignure des rues Prytanée et Webster, de là à angle droit à la rue Prytania, une distance de 87 pieds 9 pouces et 3 lignes à la ligne séparant les lots Nos 8 et 7 dans ledit ilet, d'après le devis annexé à un acte de vente de la Parkside Improvement Company à Henry P. Dart, passé pardevant H. L. Loomis, notaire, le 20me jour de novembre 1894; de là le long de la ligne séparant les lots Nos 7 et 8 vers la ligne de Bloomingdale 15 pieds; de là à angle droit, une autre profondeur de 38 pieds 2 pouces; de là à angle droit vers la ligne de Bloomingdale 30 pieds; de là à angle droit vers la rue rue Prytania 145 pieds 5 lignes à ladite rue; de la le long de la rue Prytania à la rue Webster, 45 pieds plus ou moins au point du commencement, d'après un devis d'arpentage annexé à un acte de vente de E. J. Glenny, à Johnston Armstrong pardevant F. D. Charbonnet à la date du 2 juillet 1901.

Conditions: Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1902 et les coûts des timbres de guerre, payer pour l'acte de vente pardevant Chas Schneidau, Esq., notaire, et déposer 10 0|0 du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO,

Propriétés Foncières et Placements,

303 rue Baronne.

Johnston Armstrong, Esq., avocat, bureau 319 rue Carondelet.

24 mai—24 27—juin 1 8 15 22 24

Succession de C. P. Bimmings.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 66,698—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pourquoi le compte provisoire présenté par Victor Maurin, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. — THOMAS CONNELL, Greffier. Walter Guion, avocat.

11 juin—11 15 20

VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE.

DE

Propriétés comme Résidences et comme Placement,

Dans les Deuxième et Sixième Districts.

Succession de Mme Anna Ritayik.

No 67,314—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet — JEUDI, le 10 juillet 1902 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément au jugement rendu le 29 mai 1902 et signé le 5 juin 1902 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci dessus intitulée, les propriétés ci après décrites à savoir:

1° La résidence bien construite en briques à deux étages avec mansarde, No 1023 rue Chartres, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Chartres, Royale, St Philippe et Ursulines, contenant vestibule, douze chambres, allée sur le côté, cour en pierres plates, gaz, hydrant et citerne. Le lot de terre mesure 29 pieds 9 pouces et 2 lignes de face à la rue Chartres sur 128 pieds 7 pouces de profondeur sur la ligne de côté vers la rue St Philippe et sur la ligne de côté vers la rue Ursulines, une profondeur comme suit: Une première profondeur de 63 pieds 10 pouces, à laquelle profondeur la propriété s'élargit 2 pieds 6 pouces, puis à une deuxième profondeur de 24 pieds 6 pouces où elle se retrécit 2 pieds 6 pouces et a ors il a une troisième profondeur de 30 pieds 2 pouces avec une largeur sur la ligne du fond de 29 pieds 9 pouces et 2 lignes. La propriété est avantageusement située dans un bon quartier, près des églises, marchés et écoles et est désirable soit comme placement ou comme résidence. Elle se loue à raison de $470 par an.

2° La résidence double en bois à deux étages Nos 3318 et 3320 rue Baronne, dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Carondelet Baronne Toledano et l'avenue Louisiana, contenant trois chambres, allée et hangar de chaque côté et deux citernes. Le lot de terre est désigné par la lettre B et mesure 27 pieds de face à la rue Baronne sur 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

3° Le cottage en bois à un étage No 4517 et 4519 rue Tchoupitoulas, dans le sixième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Annociation, Jena et Cadiz. Le lot de terre mesure 30 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur 100 pieds entre lignes parallèles et c'est une moitié du lot No 3 sur un plan du faubourg Bouligny dressé par Thos F. Zimple, décédé voyer, le 18 mars 1894 déposé en l'étude de L. T. Caire, ancien notaire, et est borné sur le côté le plus près de la rue Jena par le lot No 2, et de l'autre côté le plus près de la rue Cadiz par l'autre moitié du lot No 3, dans une bonne localité et dans un quartier prospère.

Conditions—Une moitié ou plus, ou le tout comptant, à l'option des acquéreurs, la balance s'il y en a, en un crédit de un et deux ans pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur et le privilège sur la propriété vendue, portant huit pour cent par an d'intérêt, de la date jusqu'au paiement final. L'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité, le paiement d'honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets, les améliorations devant être tenues assurées et les polices transférées au porteur ou porteurs des billets et les acquéreurs assumant les taxes dues et exigibles en 1902, en plus et au dessus du prix de l'adjudication, 10 pour cent comptant du prix d'achat requis des acquéreurs au moment de la vente. Les actes de vente pardevant John R. Legier, notaire aux frais des acquéreurs.

Walter L. Gleason, avocat pour le plaignant.

W. K. Hern et W. B. Grant, avocats pour les défendeurs.

8 juin—8 15 22 29—juil 6 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence Substantielle en Briques.

No 1008, rue Douane.

Succession de Helen C. Haley.

No 46,575—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur.—Bureau 138 rue Carondelet JEUDI le 26 juin 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté le 20 mai 1902 de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

La substantielle résidence en briques à deux étages et mansarde, No 1008 rue Douane, contenant vestibules, 14 chambres, etc., dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Canal, Douane, Remparts et Bourgogne. Le lot de terre mesurant, en mesure américaine, 32 pieds 9 pouces de face à la rue Douane, sur 106 pieds de profondeur; ladite façade et mesurage commençant sur la ligne de la propriété maintenant ou autrefois appartenant à Nicholas Hoey, et courant vers la rue Bourgogne jusqu'à ce qu'elle atteigne la ligne qui la sépare de la propriété maintenant ou autrefois appartenant à Hagen.

Cette propriété est à quelques portes du grand établissement de meubles de MM. Maestri Frères et dans un ilet borné par la rue Canal. Elle n'est pas seulement adjacente mais en réalité dans le centre des affaires et peut être utilisée pour plusieurs buts profitables

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur et la balance s'il y en a en 1 ou 1 et 2 ans de crédit pour billet ou des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au paiement final; 5 pour cent honoraire d'avocat dans le cas d'un procès pour forcer la collection des billets, les améliorations devant être conservées assurées et les polices transférées au porteur ou porteurs des billets, et l'acquéreur assumant les taxes d'Etat et de ville dues et exigibles en 1902 en plus et au dessus du prix d'adjudication; 10 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant J. D. Taylor, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

25mai—25—juin 1 8 15 22 26

Louis A. Richards.

ANNONCE JUDICIAIRE.

MARDI, LE 17 JUIN 1902.

No 715 Avenue des Champs-Elysées.

Dans l'affaire de la succession de Mme Elise Jensen, C. C. D.—No 67,213.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur, Bureau, No 707 rue Commune—MARDI, le 17 juin 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières des Encanteurs, No 311 rue Baronne, près Gravier, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B, signé et daté le 13 mai 1902 dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique, la propriété ci après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Elysian Fields [autrefois Champs Elysées], Royale [autrefois Casacalvo], Dauphine [autrefois Grands-Hommes] et Marigny. Le dit lot mesurant en M. F. vingt-sept pieds huit pouces de face à la rue des Champs Elysées sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles d'après un plan dressé par Fourner, architecte, le 6 février 1836 et déposé comme plan No 204, en l'étude de Théo. Guyot, ancien notaire en cette ville.

Les améliorations ci-dessus comprennent un grand magasin et résidence No 715 rue des Champs-Elysées, et contiennent grand magasin, cuisine et salle à manger au rez-de-chaussée, au premier sont galeries, balcon, vestibule et quelques six chambres et deux cabinets; dans la cour il y a chambre à laver, hangar, citerne et joli jardin avec arbres fruitiers, vignes, etc. La cour est banquette pavée et le tout en excellente condition.

Termes et Conditions—Conditions comptant; 10 0|0 du prix d'achat devant être déposé avec l'encanteur au moment de l'adjudication pour lier la vente. Acte de vente, ensemble avec les timbres nécessaires du revenu, pardevant Jos. D. Taylor, aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur assumant le paiement des taxes pour l'année 1902.

J. B. Rosser, avocat.

17 mai—17 18 25—juin 1 8 15 17

VENTES A L'ENCAN.

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une Résidence Typique du Sud 3451 rue Chestnut, avec de grande terrasse embellie, comprenant ilet entier des rues Chestnut, Colisée Delachaise et Aline.

A DES CONDITIONS LIBERALES.

Succession de Christopher H. Miller.

No 67 059—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS DANZIGER & TESSIER, J. C. Denis, encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—JEUDI, le 17 juillet 1902 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A daté le 10 juin 1902, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci après décrite, à savoir—

Un certain ilet de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Sixième District de cette ville désigné par le No 33, sur un plan du Faubourg Delachaise annexé à un acte de partage de Mme Delachaise, passé en l'étude de Théodore Guyot, anciennement un notaire en cette ville, le 20me jour d'avril 1855, lequel ilet d'après ledit plan contenant 6 lots de terre numérotés de 1 à 6 inclusivement et est borné par les rues Delachaise, Aline, Colisée [autrefois Pérquemine] et Chestnut, laquelle cette propriété mesurant 109 pieds 9 pouces 4 lignes de face à la rue Chestnut, 213 pieds 9 pouces 1 ligne de face à la rue Delachaise 84 pieds 6 pouces 6 lignes de face à la rue Colisée et 243 pieds de face à la rue Aline les améliorations comprenant la bien construite résidence en bois à deux étages 3451 rue Chestnut, retirée de la banquette, une forte barrière en fer sur le devant et contenant au rez-de-chaussée vestibule, corridor, salons doubles, salle à manger, salle à déjeuner, cuisine, office, buanderie, vastes galeries sur la façade et dans le fond; le 1er étage avec vestibule, 7 grands appartements à coucher, galerie sur la façade, le fond et le côté, chambre à bain, latrines, etc., dans la cour, écurie, remise, dépendance, contenant 2 chambres, etc. La maison a de jolis manteaux de cheminées en marbre dans les principales chambres, gaz, sonnettes d'appels, etc., partout. Joli jardin de fleurs et gazon, promenades Schillinger, etc. Une typique demeure du Sud dans un excellent voisinage.

Conditions—Un tiers comptant, la balance en trois paiements égaux payable en 1, 2 et 3 ans, représentés par des billets des acquéreurs portant 6 pour cent par an d'intérêt, garantis par hypothèque et lien de vendeur, toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité, et les acquéreurs payant les taxes de 1902 au dessus et en plus du prix de l'adjudication; 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant J. D. Taylor, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.

Buck, Walshe & Buck avocats.

15 juin — 15 22 29 — juin 6 13 17

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Désirables propriétés Foncières du Troisième District.

A L'ENCAN, A LA BOURSE DES PROPRIÉTÉS FONCIÈRES, 311 RUE BARONNE

MARDI, LE 1er JUILLET 1902, A MIDI,

Les offres consistent du

COTTAGE SIMPLE,

No 1711 rue N. Claiborne,

COTTAGE SIMPLE,

No 1713 rue N. Claiborne,

—ET DU—

COTTAGE ELEVÉ,

No 1719 rue N. Claiborne.

Succession de John H. Wilberding.

Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—Division D—No 67,045.

En vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, le dit ordre daté et signé le 22 mai 1902, et adressé à J. L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'heure et à l'endroit ci-dessus mentionnés dans cette affaire les propriétés ci après décrites:

1° Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., dans le troisième district, dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Annette, Prosper, maintenant Derbigny, et St Antoine, mesurant, en mesure américaine, 18 pieds de face à la rue Claiborne sur 174 pieds 4 pouces 3 lignes de profondeur sur la ligne de côté le plus près de la rue Annette, 111 pieds de profondeur sur la première ligne de profondeur sur l'autre ligne de côté le divisant du lot B, de la s'élargissant 6 pieds 8 pouces; de la une deuxième profondeur de 64 pieds 4 pouces 3 lignes à la ligne du fond laquelle mesurant 24 pieds 8 pouces.

Les améliorations sont connues comme le No 1711 rue N. Claiborne et consistent en un joli cottage simple

2° Un lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le troisième district, dans l'ilet borné par les rues Claiborne Prosper (maintenant Derbigny), St Antoine et Annette et mesurant en mesure française, 60 pieds de face à la rue Claiborne sur 150 pieds de profondeur, les améliorations consistant en un cottage élevé de terre connu comme le No 1719 rue N. Claiborne; la propriété est louée à bail au "Corinth an Club". Les détails complets concernant le bail seront annoncés à la vente.

3° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Claiborne, St Antoine, Annette et Derbigny, mesurant 42 pieds de face à la rue Claiborne sur 175 pieds, 4 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue St Antoine, 111 pieds de profondeur sur la première ligne de profondeur la plus près de la rue Annette et la séparant du lot A, à laquelle profondeur ledit lot se retrecit de 6 pieds 8 pouces et a une deuxième profondeur de 64 pieds 4 pouces et 3 lignes à la ligne du fond, laquelle mesurant 35 pieds 4 pouces de largeur.

Les améliorations sont connues comme le cottage simple No 1713 rue N. Claiborne.

Conditions — Un quart ou plus comptant et la balance à 1, 2 et 3 ans, avec 7 pour cent d'intérêt par an et les clauses usuelles; les acquéreurs devant assumer les taxes de 1902 et les frais des timbres de guerre, payer pour l'acte de vente pardevant Jos. Lantenschleger, et E. L. Weil, notaires, et déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO,

Propriétés Foncières et Placements

303 rue Baronne.

25 mai—25—juin 1 8 15 22 29—juil—1

Jas. A. Brennan et Fille.

Terres de valeur dans la paroisse Ouest Carroll, Lne. 1773 acres, plus ou moins.

Succession de J. A. C. Wadsworth.

No 48,526 — Cour Civile de District, Division E.

Il sera vendu à l'enchère publique, MARDI, le 24 juin 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par JAS A. BRENNAN, Encanteur, bureau 620 rue Gravier, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, daté et signé le 20 mai 1902, dans l'affaire ci dessus intitulée, la moitié indivise de la propriété ci-après décrite, à savoir—

La 1|2 O. du 1|4 N. E. 1|4 S. E. de la sec. 5 E. 1|2 du 1|4 N. E de la sec 8, 1|2 O. du 1|4 N. E. et du 1|4 S. E. du 1|4 N. E et du 1|4 S. E. de la sec. 20; la 1|2 N. du 1|4 N. O. sec. 28; la 1|2 E. de la sec. 29 1|2 N. du 1|4 N. E. sec. 32; le 1|4 S. O. de la sec. 21; le 1|4 S. O du 1|4 S. O. de la sec. 10; le 1|2 O. de la 1|2 O. de la sec. 15; le 1|4 N. O. du 1|4 N. O de la sec 22; la 1|2 E. du 1|4 N. O. 1|4 S. O. du 1|4 N. O. de la Sec. 21—la 1|2 N. du 1|4 N. O. et 1|4 S. E. du 1|4 N. O. et la 1|2 S. du 1|4 S. O. de la Sec. 31 T. 19|N. R. 9 E. contenant en tout 1773 acres plus ou moins dans la Paroisse Ouest Carroll, Etat de la Louisiane

Conditions—Comptant; un dépôt de 10 0|0 au moment de la vente.

25 mai—25—juin 1 8 15 22 24

VENTES A L'ENCAN.

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une Elégante Résidence en Briques à deux Etages avec Mansarde,

Avec vastes terrains ornés, dans un voisinage aristocratique,

2103 RUE CHESTNUT,

à l'encoignure de la rue Joséphine

Succession de Byron M. Pond

No 40,759 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet. — MARDI, 24 juin 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E, daté le 22 mai 1902, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

La commode bien construite résidence en briques à deux étages avec mansarde, 2103, rue Chestnut à l'encoignure de la rue Joséphine, retirée de la banquette et contenant au rez de chaussée large véranda sur la façade, vestibule, grands salons doubles, salle à manger, office à provisions, cuisine, buanderie, chambre à bain, galerie sur le côté, vestibule avec escalier dans le fond, etc., au premier étage contenant vestibule, 7 grandes chambres à coucher, cabinets, 2 chambres à bain, galeries sur la façade, le côté et le fond; dans la mansarde 3 grandes chambres, citerne, hangar, bâtisse pour amusements, etc., dans la cour. La maison est dans un excellent état, est admirablement tapissée, le gaz partout, de jolis manteaux de cheminées en marbre dans les chambres principales. Les chambres à bain reçoivent de l'eau des citernes et d'un grand réservoir, assurant ainsi une abondante quantité en tout temps.

Les terrains sont divisés en promenade Schillinger et en jardin, et la propriété est plus loin décrite comme quatre certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet No 178 (autrefois l'ilet No 35 sur le plan original du faubourg Lafayette) bornés par les rues Chesnut, Colisée, Joséphine et Jackson, les dits lots sont contigus, sont désignés par les Nos 1, 2, 2 et 4 et mesurant chacun 24 pieds de face à la rue Chestnut sur 141 pieds 10 pouces 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine, ledit lot No 1 formant l'encoignure des rues Chestnut et Joséphine.

Conditions—1|4 ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance en deux paiements égaux en 1 et 2 ans représentés par des billets portant intérêt à 6 pour cent de la date et garantis par lien de vendeur et hypothèque spéciale et de transferer la police d'assurance, l'acquéreur assumant en plus et au-dessus de son enchère le paiement des taxes d'Etat et de ville pour 1902, et toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité; 10 pour cent au moment de de l'adjudicat on.

Acte de vente pardevant William A. Bell, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

E. M. Hudson, avocat

24 mai—24 25—juin 1 8 15 22 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

La bâtisse en briques à deux étages, 1144 rue Annonciation,

Dans l'ilet des rues Erato et St-Thomas.

Succession de Annie Ryan.

No 66,543—Cour Civile de District